

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

102^{ème} séance

jeudi 4 décembre 2014

PROCES-VERBAL

1. Approbation de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration approuve, **à l'unanimité**, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 4 décembre 2014.

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 17 octobre 2014.

Le Conseil d'administration approuve, **à l'unanimité**, le compte-rendu des débats de la séance du 17 octobre 2014.

3. Budget initial 2015.

Le Conseil d'administration approuve, **par 14 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention**, le projet de budget initial de l'établissement pour 2015 qui s'élève à 3.228.490.769 € hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

- 2.755.310.229 € sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 195.130.916 € sur le deuxième agrégat : actions communes ;
- 278.049.624 € sur le troisième agrégat : fonctions support.

Les dépenses de personnel limitatives sont arrêtées à 2.119.140.150 €, incluant une dotation de 5.500.000 € au titre des indemnités spécifiques pour fonction d'intérêt collectif (ISFIC).

Le plafond limitatif d'emplois s'élève à 25.914 ETPT pour 2015.

4. Budget rectificatif n° 3.

Le Conseil d'administration approuve, **par 15 voix pour, 5 abstentions**, le projet de budget rectificatif n° 3 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2014 à 3.809.471.349 € hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

- 3.119.603.583 € sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 689.867.766 € sur les deuxième et troisième agrégats : actions communes et fonctions support.

Le plafond des dépenses de personnel limitatives s'élève à 2.104.088.576 €

5. Régime de frais de mission en France métropolitaine

Le Conseil adopte, **par 14 voix pour, 6 voix contre**, les règles de remboursement de l'hébergement pris en charge dans le cadre des missions en métropole au CNRS, définies comme suit, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

Per diem	IDF		hors IDF	
	Marché mission *	Arrêté	Marché mission *	Arrêté
Proposition de délibération CA du 4 décembre 2014				
Régime général				
chambre simple	120 €	60 €	90 €	60 €
chambre double	130 €	60 €	110 €	60 €
Experts scientifiques	120 € max et sur justificatifs de frais réels		120 € max et sur justificatifs de frais réels	
Personnalités scientifiques	Frais réels sans plafond, sur décision Président/DGDR			

* Ou en cas d'impossibilité de la part du titulaire du marché d'hébergement de fournir les prestations demandées ou en cas d'imprévisibilité de la mission

Un rapport sera transmis chaque année au Conseil d'administration sur la mise en œuvre de ces mesures.

6. Rapport sur les personnels mis à disposition (MAD) auprès d'entreprises.

Dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie au Président, le Conseil d'administration prend acte, **par 19 voix pour, et 1 abstention**, de la décision prise par le Président d'accorder à la société SEMIOTINE, une dispense de remboursement de la rémunération et des charges sociales y afférentes, de M. Emmanuel GIGUET, chargé de recherche 1^{ère} classe.

7. Eméritat 2015.

Le Conseil d'administration décide, **à l'unanimité**, de conférer le titre de directeur de recherche émérite aux candidats figurant sur les listes ci-jointes (1^{ères} demandes et demande de renouvellement).

Fait à Paris, le 4 décembre 2014

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

102^{ème} Séance

jeudi 4 décembre 2014

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

Roger GENET

André NIEOULLON

Arnaud JULLIAN

Guy CATHELIN

Christine MUSSELIN

Bernard DAUGERAS

Patrick MONFORT

Francis VELAIN

Olivier DELABROY

Jean-Paul HERTEMAN

Agnès PAILLARD

Yannick BOURLES

Josiane TACK

Christophe BLONDEL

Georges DEPEYROT

Sont absents, excusés :

Anny CAZENAVE, a donné pouvoir à Christine MUSSELIN

Hélène ROCHE, a donné pouvoir à Alain FUCHS

Marie-Noëlle SEMERIA, a donné pouvoir à Agnès PAILLARD

Serge GOLDSTEIN-DESROCHES, a donné pouvoir à Olivier DELABROY

Anousheh KARVAR

Membres avec voix consultative et invités :

Voix consultative :

Xavier INGLEBERT

Philippe BAPTISTE

Bruno CHAUDRET

Jean-Claude PERREL

Bernard ADANS

Invités permanents :

Nicolas CASTOLDI

Christophe COUDROY

Chantal CHAMBELLAN

Marie-Hélène BEAUVAIS

Jean-Jacques RIVY

Invités ponctuels :

Joëlle RAGUIDEAU

Jean-Marie BURGIO

Marie-Pierre COMETS

Patrick NEDELLEC

Jean-Noël VERPEAUX